

# Contraception

# Sexualité

# Vulnérabilité

**UN PROGRAMME D'ACTION  
TRIENNAL ANIMÉ PAR**

- Le Mouvement Français pour le Planning Familial
- En partenariat avec la Direction Générale de la Santé



Le MFPF développe des actions sur la contraception et la sexualité en direction de différents publics et notamment les publics les plus vulnérables.

Conformément à ses orientations politiques et à son champ d'investissement privilégié, et conformément aux missions dévolues par les pouvoirs publics aux établissements d'information et aux centres de planification (missions portant notamment sur l'éducation et la sensibilisation sur les questions de sexualité et de contraception) le MFPF dans le cadre d'une convention triennale avec la Direction Générale de la santé (DGS) met en œuvre un programme national conséquent.

**Ce programme a pour objectif de favoriser et faciliter l'accessibilité et l'acceptabilité de la contraception chez les populations vulnérables.**

**L'enjeu est de décliner des actions d'information et de sensibilisation d'hommes et de femmes rencontrant des difficultés particulières, ainsi que des actions de formation / sensibilisation de professionnels-relais.**

Ces actions seront mises en œuvre en 2003, 2004 et 2005.

Pour 2003 :

- 60 groupes de parole de 15 personnes dans 20 départements.
- 7 groupes de 15 professionnels-relais.

Il est prévu, pour les deux années suivantes, une montée en charge des actions avec l'objectif de les multiplier dans d'autres départements.

## 1. PRÉSENTATION DU MFPF

Le MFPF à travers son réseau national regroupant 67 Associations Départementales (plus de 500 conseillers conjugales et familiales) capitalise une expérience de 50 ans en matière de contraception. Une expérience auprès d'un large public, 350 000 personnes sont rencontrées chaque année :

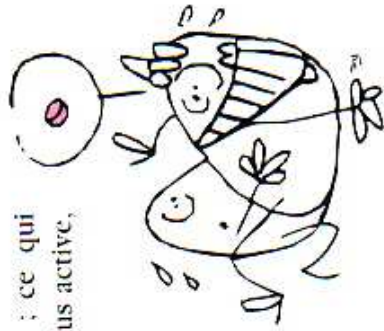
- Jeunes scolarisés dans les établissements de l'Éducation Nationale,
- Jeunes en insertion,
- Foyers d'hébergement,
- Adultes en prison,
- Personnes rencontrées dans des centres sociaux, maisons de jeunes,
- Personnes accueillies dans nos permanences et nos centres d'orthogénie,
- Femmes et hommes migrants (groupes d'alphabétisation, associations communautaires, etc.).

Nous développons également des actions de formation destinées aux professionnels et aux personnes-relais dans leur ensemble, ainsi que des partenariats multiples avec des associations et des structures de proximité ainsi qu'avec des intervenants institutionnels et/ou politiques concernés par nos thématiques.

Notre pratique d'animation auprès de groupes de femmes ou de jeunes sur la contraception, ses modalités et les techniques d'animation utilisées visent à créer un climat de confiance propice à l'échange et



au débat entre les personnes rencontrées ; ce qui permet de les inscrire dans une démarche plus active, à même de favoriser l'adoption de comportements de prévention et d'autonomisation.



Les expériences diverses accumulées et analysées depuis de nombreuses années nous permettent d'assurer une écoute attentive ainsi qu'un accompagnement adapté aux besoins des différents publics.

## 2. LES PRINCIPAUX OBJECTIFS DU PROGRAMME

Mettre en place un programme spécifique en direction de publics ciblés en vue de favoriser l'inscription, dans une démarche contraceptive, d'hommes et de femmes rencontrant des difficultés particulières.

- Favoriser l'accessibilité aux dispositifs et aux droits en matière de contraception. Il s'agit de permettre le repérage des structures existantes susceptibles d'accueillir ces personnes et de les accompagner (centres de planification, établissements d'information, points d'accueil spécifiques tels que : permanence d'accueil dans certaines PMI, centres de santé, etc). Il s'agit également de faire connaître les modalités de fonctionnement de ces structures et les possibilités de prises en charge qu'elles offrent.

- Favoriser les capacités des personnes à faire des choix et à gérer leurs risques, ce qui passe par la promotion d'une démarche qui leur permette d'être acteurs de leur prévention. Elle suppose au préalable d'entendre les difficultés plutôt que de transmettre des normes sanitaires dans lesquelles les personnes ne se reconnaissent pas.
- Travailler sur les contraintes et les obstacles spécifiques aux groupes rencontrés, obstacles d'ordre culturel, social et économique...
- Permettre de réfléchir sur les rapports sociaux de sexe. Repérer et débattre des conséquences qui en découlent dans les comportements en matière de sexualité, ainsi que les effets produits chez l'un et l'autre sexe, ainsi que dans les relations hommes /femmes.
- Pour atteindre ces objectifs nous développons au MIPF une approche globale centrée sur la personne.

## 3. LES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

a) Formation de professionnels-relais pour leur permettre :

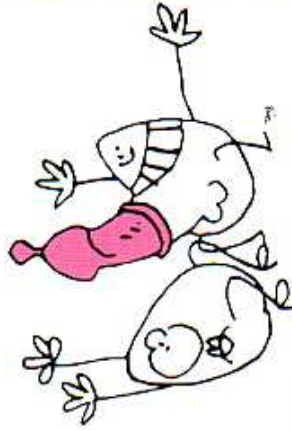
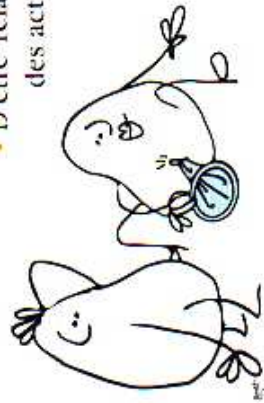
- D'être à même d'accompagner et de soutenir leur public vers une démarche de prévention (repérage des problèmes, écoute, etc.),
- De mieux connaître les dispositifs et les réseaux d'accueil et de consultation en matière de contraception,
- D'être relais de sensibilisation et de promotion des actions du programme.

## ... LES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

### b) Groupes de parole sur la contraception

Il s'agit de développer au niveau national des actions collectives sur la contraception, dans une démarche de proximité, auprès de femmes et d'hommes migrants et de jeunes ayant des difficultés d'accès au dispositif d'information :

- De favoriser l'adoption de comportements préventifs en travaillant à la levée des obstacles sociaux et culturels,
- D'apporter les connaissances et les informations sur les méthodes contraceptives, sur les droits en la matière, sur les lieux et dispositifs d'accueil,
- De favoriser l'implication des hommes vis à vis de la contraception,
- De mieux connaître les dispositifs et les réseaux d'accueil et de consultation en matière de contraception,
- D'être relais de sensibilisation et de promotion des actions du programme.



## 4. LE PUBLIC CIBLÉ

**Public-relais** : des professionnels et des associatifs-relais, qui au quotidien, accueillent et accompagnent les publics ciblés (migrants, personnes isolées...)

- Éducateurs, animateurs de centres sociaux, assistants sociaux, personnel des missions locales, formateurs, intervenants dans le cadre de la politique de la ville,
- Adultes-relais,
- Associations communautaires et associations caritatives ou humanitaires.

**Groupes de parole** : aller au-devant de personnes qui rencontrent des difficultés spécifiques pour accéder et/ou accepter la contraception :

- Groupes d'alphabétisation, de remise à niveau, primo-arrivants, gens du voyage,
- Jeunes en insertion,
- Personnes fréquentant les centres sociaux, les maisons de quartiers, etc.,
- Personnes accueillies par les associations communautaires, caritatives et humanitaires,
- Personnes suivies par des services sociaux (CAF, permanences sociales des mairies, etc.).

